



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 10 janvier 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

| | | |
|--------------------------|----------------------------|---------------------------|
| AIX-LES-BAINS | Dominique DORD | |
| AIX-LES-BAINS | Michel FRUGIER | |
| LA BIOLLE | Blandine BELLANCA | |
| BOURDEAU | Jean-Marc DRIVET | Pouvoir d'Eudes BOUVIER |
| LE BOURGET DU LAC | Marie-Pierre FRANCOIS | |
| BRISON SAINT INNOCENT | Jean-Claude CROZE | |
| CHANAZ | Yves HUSSON | |
| CHINDRIEUX | Marie-Claire BARBIER | Pouvoir d'Olivier ROGNARD |
| CONJUX | Claude SAVIGNAC | |
| DRUMETTAZ-CLARAFOND | Nicolas JACQUIER | |
| ENTRELACS | Bernard MARIN | |
| ENTRELACS | Claude GIROUD | |
| GRESY-SUR-AIX | Robert CLERC | |
| LE MONTCEL | Jean-Christophe EICHENLAUB | |
| MOTZ | Olivier BERTHET | |
| MOUXY | Gabrielle KOEHREN | |
| ONTEX | Jacques CURTILLET | |
| PUGNY-CHATENOD | Jean-Guy MASSONNAT | |
| SAINT OFFENGE | Bernard GELLOZ | |
| SAINT OURS | Christian REBELLE | |
| SAINT PIERRE DE CURTILLE | Sylvie L'HEVEDER | |
| SERRIERES-EN-CHAUTAGNE | Denise DE MARCH | |
| TRESSERVE | Jean-Claude LOISEAU | |
| TREVIGNIN | Gérard GONTHIER | |
| VIVIERS-DU-LAC | Robert AGUETTAZ | |
| VOGLANS | Yves MERCIER | |

Absents excusés :

| | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| AIX-LES-BAINS | Renaud BERETTI |
| AIX-LES-BAINS | Corinne CASANOVA |
| LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT | Nicole FALCETTA |
| MERY | Eudes BOUVIER |
| VIONS | Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET |

Autres présents non votants :

| | |
|-----------------------------|--|
| Yves GRANGE | ENTRELACS |
| Christophe DERIPPE | ENTRELACS |
| Jean-François BRAISSAND | ENTRELACS |
| Frédéric GIMOND | Directeur Général des services |
| Laurent LAVAISSIERE | Directeur Général Adjoint des services |
| Julie ECALARD | Responsable Communication |
| Christophe PIRAT | Directeur des services à la population |
| Christophe TOUZEAU | Directeur du pôle Eau |
| Véronique MERMOUD | Directrice pôle Aménagement |
| Estelle COSTA de BEAUREGARD | Responsable juridique/Assemblées |



Matilde HABOUZIT

Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles

Eline QUAY THEVENON

Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 21 décembre 2018 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 19 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 26 présents, et 28 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 4 Année : 2019
Exécutoire le : 11 JAN. 2019
Affichée le : 11 JAN. 2019
Visée le : 11 JAN. 2019

MARCHES PUBLICS Marché n°2018-44 : Réalisation d'une salle du conseil Attribution

Monsieur le Président précise que Grand Lac a engagé le projet de réalisation d'une nouvelle salle du conseil au siège de la communauté d'agglomération, au 1500 Boulevard Lepic, suite à la fusion des intercommunalités, l'ancienne salle de conseil ne pouvant accueillir l'ensemble des conseillers communautaires.

La présente consultation a pour objet la réalisation des prestations nécessaires aux travaux d'aménagement de cette salle dans le Hall 8.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architecte PETIHOMME. La consultation pour les travaux a été menée selon une procédure adaptée.

La consultation a fait l'objet d'un allotissement au sens de l'article 12 du décret n°2016-360 du 25/03/2016, décomposé comme suit :

- lot n°01 : Gros œuvre,
- lot n°02 : Charpente métallique - Bardage,
- lot n°03 : Menuiserie extérieure aluminium – Fermetures,
- lot n°04 : Cloisons - Doublages - Plafonds
- lot n°05 : Chapes
- lot n°06 : Menuiserie intérieure
- lot n°07 : Carrelage - Faiences
- lot n°08 : Peinture
- lot n°09 : Revêtements de sols souples
- lot n°10 : Electricité : courants forts
- lot n°11 : Electricité : courants faibles
- lot n°12 : Sanitaire - Chauffage - Ventilation

Les critères d'analyse des offres sont les suivants :

- Prix : 60 %,
- Valeur technique : 40 %.

S'agissant des travaux, la Commission des procédures adaptées s'est réunie le 17 décembre 2018 pour l'attribution des lots 1 à 12 relatifs aux différents travaux. Il est proposé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

- Lot n°01 : Entreprise CACCIATORE pour un montant de 41 885 € HT,
- Lot n°02 : Entreprise REFFET pour un montant de 41 240 € HT,
- Lot n°03 : Entreprise ALU CONCEPT HABITAT pour un montant de 18 396,69 € HT,
- Lot n°04 : Entreprise KILLINC AKKAYA pour un montant de 72 898 € HT,
- Lot n°05 : Entreprise UGHETTO pour un montant de 15 355 € HT,
- Lot n°06 : Entreprise BLANC BOUVIER pour un montant de 27 062 € HT,
- Lot n°07 : Entreprise A TOUS CARREAUX pour un montant de 16 181,25 € HT,
- Lot n°08 : Entreprise AMP pour un montant de 5 018 € HT,
- Lot n°09 : Entreprise ISERSOL pour un montant de 22 630,30 € HT,
- Lot n°10 : Entreprise NOVAL ELEC pour un montant de 31 879,28 € HT,
- Lot n°11 : Entreprise NOVAL ELEC pour un montant de 69 979,83 € HT,
- Lot n°12 : Entreprise DTE INGENIERIE pour un montant de 80 083 € HT.

Soit un coût total de 442 608,35 € HT.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

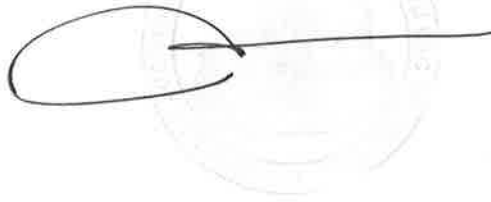
Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 151-05.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'attribution du marché aux entreprises précitées,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché présenté avec les entreprises précitées et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 10 janvier 2019

Le Président,
Dominique DORD



| |
|-----------------------------|
| - Délégués en exercice : 32 |
| - Présents : 26 |
| - Votants : 28 |
| - Pour : 28 |
| - Contre : 0 |
| - Abstentions : 0 |
| - Blancs : 0 |

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché n.2018-44 - Réalisation d'une salle du conseil - Attribution

Date de transmission de l'acte : 11/01/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 11/01/2019

Numéro de l'acte : d2674 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190110-d2674-DE

Date de décision : 10/01/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)